

4 ARTS

TAILLE DE PIERRE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5178

ARTS

TAILLE DE PIERRE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5178

ARTS

TAILLE DE PIERRE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5178

Le programme *Taille de pierre*,
conduisant au diplôme d'études
professionnelles, prépare à
l'exercice du métier de

tailleur, tailleuse de pierre

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à de nombreux collaborateurs des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation remercie les personnes suivantes qui ont participé à l'élaboration du programme *Mécanique d'entretien en commandes industrielles*.

Personnes consultées

Serge Beaumont
Concept Dinozart

Alain Dejeans
D.M.G. inc.

Réginald Goulet
Polycor

Gilles Lacroix
Granite Lacroix inc.

Louis Laporte
Pierre et Béton National

Alain Létourneau
Ancestrale

Denis Raimbault
Arts et techniques de la pierre taillée

Équipe de réalisation

Coordination

Jean-Pierre Fons
André Vincent
Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Conception et rédaction

Alain Prince
Les Compagnons du Devoir

Soutien technique

France Garon
Conseillère technique en élaboration de
programmes

Révision linguistique

Sous la responsabilité de la Division des
services linguistiques du Ministère

Saisie du texte et édition

Claude Denis
Agente de secrétariat, ministère de
l'Éducation

Le présent programme d'études *Taille de pierre* est édicté en vertu de l'article 461 de la *Loi sur l'instruction publique*.
(L.R.Q., c. I-13.3)

Il a été soumis aux comités confessionnels du Conseil supérieur de l'éducation, conformément aux dispositions du paragraphe a) de l'article 23 de la *Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation* (L.R.Q., c C-60) tel que remplacé par l'article 569 du chapitre 84 des Lois de 1988.

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

PREMIÈRE PARTIE

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

DEUXIÈME PARTIE

PREMIER BLOC	
MODULE 1 : MÉTIER ET FORMATION	21
MODULE 2 : APPLICATION DE TECHNIQUES DE DESSIN	25
MODULE 3 : INTERPRÉTATION DE PLANS ET DEVIS	29
MODULE 4 : APPLICATION DE TECHNIQUES D'APPAREILLAGE	31
MODULE 5 : APPLICATION DE NOTIONS DE GÉOLOGIE	35
MODULE 6 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL	39
MODULE 7 : UTILISATION DE TECHNIQUES DE LEVAGE ET DE MANUTENTION	43
MODULE 8 : APPLICATION DE CONNAISSANCES LIÉES À L'EXTRACTION DE BLOCS DE PIERRE D'UNE CARRIÈRE	47
MODULE 9 : APPLICATION DE TECHNIQUES DE SCIAGE DE LA PIERRE	51
MODULE 10 : FAÇONNAGE DE PIERRES MASSIVES	55
MODULE 11 : UTILISATION DE TECHNIQUES DE RELEVÉ	59
MODULE 12 : FAÇONNAGE DE REVÊTEMENT PELLICULAIRE POUR L'EXTÉRIEUR	63
MODULE 13 : APPLICATION DE TECHNIQUES SIMPLES DE FINITION DE SURFACE DE LA PIERRE	67
MODULE 14 : FAÇONNAGE DE REVÊTEMENT PELLICULAIRE POUR L'INTÉRIEUR	71

MODULE 15 : APPLICATION DE TECHNIQUES COMPLEXES DE FINITION DE SURFACE DE LA PIERRE	75
MODULE 16 : FAÇONNAGE DE MEUBLE EN PIERRE	79
MODULE 17 : APPLICATION DE TECHNIQUES DE FABRICATION D'OUTILS DE TAILLE DE PIERRE	83
MODULE 18 : FAÇONNAGE DE MANTEAUX DE FOYER EN PIERRE	85
MODULE 19 : REPRODUCTION MANUELLE ET MÉCANIQUE D'ÉLÉMENTS EN PIERRE	89
MODULE 20 : RESTAURATION ET RÉPARATION EN ATELIER D'ÉLÉMENTS D'OUVRAGES EN PIERRE	93
MODULE 21 : MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI	97
MODULE 22 : INTÉGRATION AU MILIEU DU TRAVAIL	101

TABLEAUX

TABLEAU I : SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II : MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN TAILLE DE PIERRE	12

Présentation du programme

Le programme *Taille de pierre* a été conçu suivant un cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs et découpé en modules. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage, ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1 440 heures; de ce nombre, 720 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des tâches du métier et 720 heures à l'acquisition de compétences

plus larges. Le programme est divisé en 22 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiple de 15). Cette durée comprend le temps consacré à l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et à l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du programme de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, l'information essentielle. Le deuxième définit les buts de la formation; le troisième traite des compétences visées et le quatrième, des objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme : le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation pédagogique et matérielle*.

Vocabulaire

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socioaffectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psycho-sensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et à regrouper les objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en des termes adaptés à la pratique de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à quinze heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 22

Taille de pierre

Durée en heures : 1440

Code du programme : 5178

Valeur en unités : 96

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
473211	1. Métier et formation	15	1
473234	2. Application de techniques de dessin	60	4
473243	3. Interprétation de plans et de devis	45	3
473256	4. Application de techniques d'appareillage	90	6
473265	5. Application de notions de géologie	75	5
473221	6. Santé et sécurité au travail	12	1
473273	7. Utilisation de techniques de levage et de manutention	45	3
473282	8. Application de connaissances liées à l'extraction de blocs de pierre d'une carrière	30	2
473298	9. Application de techniques de sciage de la pierre	120	8
473307	10. Façonnage de pierres massives	105	7
473312	11. Utilisation de techniques de relevé	30	2
473324	12. Façonnage de revêtements pelliculaires pour l'extérieur	60	4
473335	13. Application de techniques simples de finitions de surface de la pierre	75	5
473346	14. Façonnage de revêtements pelliculaires pour l'intérieur	90	6
473356	15. Application de techniques complexes de finition de surface de la pierre	90	6
473367	16. Façonnage de meubles en pierre	105	7
473372	17. Application de techniques de fabrication d'outils de taille de pierre	30	2
473386	18. Façonnage de manteaux de foyers en pierre	90	6
473394	19. Reproduction manuelle et mécanique d'éléments en pierre	60	4
473407	20. Restauration et réparation en atelier d'éléments d'ouvrages en pierre	105	7
473411	21. Moyens de recherche d'emploi	15	1
473426	22. Intégration au travail	90	6

Tableau 1

* Quinze heures valent une unité.

Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en *Taille de pierre*.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Taille de pierre* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont les suivants :

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- Lui permettre d'effectuer correctement et avec des performances acceptables, au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités associées à la taille de pierre;
- lui permettre d'évoluer adéquatement dans son milieu de travail en favorisant :
 - l'acquisition des habiletés intellectuelles qui entraînent des choix judicieux dans l'exécution des tâches;
 - le développement du souci de communiquer efficacement avec ses employeurs, ses supérieures et ses supérieurs, ses collègues et la clientèle;
 - l'adoption d'attitudes professionnelles;
 - le renforcement des habitudes d'ordre et de précision dans l'exercice de son métier;
 - l'acquisition d'habitudes de travail axées sur la santé et la sécurité.

Assurer l'intégration de la personne à la vie professionnelle

- Lui permettre de connaître le marché du travail en général et le contexte particulier de la taille de pierre;

- lui permettre de connaître ses droits et ses responsabilités comme travailleuse ou travailleur;
- lui permettre d'accroître sa sensibilisation aux droits et aux exigences de la clientèle.

Favoriser l'évolution de la personne et l'approfondissement des savoirs professionnels

- Lui permettre de cultiver son autonomie, son sens des responsabilités et son goût de la réussite;
- lui permettre de cultiver une préoccupation pour l'excellence ainsi que des attitudes fondamentales au succès professionnel;
- lui permettre de comprendre les principes sous-jacents aux techniques utilisées;
- lui permettre d'acquérir des méthodes de travail et le sens de la discipline.

Assurer la mobilité professionnelle de la personne

- Lui permettre d'adopter des attitudes positives par rapport aux changements technologiques et aux situations nouvelles;
- lui permettre d'accroître sa capacité d'apprendre, de s'informer et de se documenter;
- lui permettre de se préparer à la recherche dynamique d'un emploi.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Taille de pierre*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales sont associées à des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières visent des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui unissent des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation

entre une compétence particulière et une étape du processus de travail. Le symbole ($\circ$) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noircis indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique retenue pour la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression dans la complexité des apprentissages et le développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION	Objectifs opérationnels de premier niveau	Numéro	Durée	PROCESSUS DE TRAVAIL								COMPÉTENCES GÉNÉRALES															Nombre d'objectifs	Durée de la fomation
				Lire et interpréter les plans et devis	Organiser le travail	Prendre les mesures de sécurité nécessaires	Effectuer le travail	Vérifier le travail	Compléter la fiche de travail	Nettoyer et ranger le lieu de travail	Appliquer les techniques de dessin	Interpréter des plans et des devis	Appliquer des techniques d'appareillage	Appliquer des notions de géologie	Appliquer les règles de la santé et de la sécurité au travail	Utiliser les techniques de levage et de manutention	Appliquer des connaissances liées à l'extraction de blocs de pierre d'une carrière	Appliquer les techniques de sciage de la pierre	Utiliser des techniques de relevé	Appliquer des techniques simples de finition de surface de la pierre	Appliquer des techniques complexes de finition de surface de la pierre	Appliquer des techniques de fabrication d'outils de	Utiliser des moyens de recherche d'emploi					
TAILLE DE PIERRE																												
COMPÉTENCES PARTICULIÈRES																												
Numéro											2	3	4	5	6	7	8	9	11	13	15	17	21	13				
Objectifs opérationnels de premier niveau											C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	C	S					
Durée			H								60	45	90	75	15	45	30	120	30	75	90	30	15		720			
Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	S	1	15								○	○	○	○	○	○	○		○	○	○	○	○					
Façonner de la pierre massive	C	10	105	△	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●		●	●	●	○	●				○						
Façonner du revêtement pelliculaire pour l'extérieur	C	12	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●	○	●	●	○	○	○						
Façonner du revêtement pelliculaire pour l'intérieur	C	14	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○	●	●	●	●	●	○	●	●	○	○	○						
Façonner des meubles en pierre	C	16	105	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●		●	●	●	●		●		●	○							
Façonner des manteaux de foyers en pierre	C	18	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	○	○	●	●	●	●	○						
Reproduire manuellement et mécaniquement des éléments en pierre	C	19	60	△	▲	▲	▲	▲	▲	▲		○			●			●	●									
Restaurer et réparer en atelier des éléments d'ouvrages en pierre	C	20	105	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	○			●	●		○	●	●	●	●	○						
S'intégrer au milieu du travail	S	22	90	▲	▲	▲	▲	▲	▲	▲	●	●	●	●	●	●		●	●	●	●	●						
Nombre de compétences		9																						22				
Durée de la formation			720																						1440			

△ ○ Existence d'un lien fonctionnel ▲ ● Application du lien fonctionnel

T : Type d'objectifs . comportement (C) . situation (S) h : heures

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Taille de pierre* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés de l'énoncé principal de chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent ainsi que d'une brève description du champ d'application des différents objectifs.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires à une intégration harmonieuse au milieu scolaire et au monde du travail.

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Utiliser des moyens de recherche d'emploi.
- S'intégrer au milieu du travail.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'interprétation des plans, des dessins des schémas, des épures, des croquis, etc.

- Appliquer des techniques de dessin.
- Interpréter des plans et des devis.
- Appliquer des techniques d'appareillage.
- Utiliser des techniques de relevé.

Faire acquérir à l'élève la compétence nécessaire à l'adoption de comportements sécuritaires au travail

- Appliquer les règles de la santé et de la sécurité au travail.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'exécution du sciage et à la finition de la pierre

- Appliquer les techniques de sciage de la pierre.
- Appliquer les techniques simples de finition de surface de la pierre.

- Appliquer les techniques complexes de finition de surface de la pierre.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires au levage et à la manutention des pierres

- Utiliser les techniques de levage et de manutention.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à l'application de connaissances en géologie et en extraction

- Appliquer des connaissances liées à l'extraction de blocs de pierre d'une carrière.
- Appliquer des notions de géologie.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires au façonnage et à l'installation du revêtement pelliculaire et de la pierre massive

- Façonner du revêtement pelliculaire pour l'extérieur.
- Façonner du revêtement pelliculaire pour l'intérieur.
- Façonner de la pierre massive.
- Reproduire manuellement et mécaniquement des éléments en pierre.
- Restaurer et réparer des éléments d'ouvrage en pierre.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la fabrication et au façonnage de foyer et de mobilier en pierre

- Façonner des meubles en pierre.
- Façonner des manteaux de foyers en pierre.

Faire acquérir à l'élève les compétences nécessaires à la fabrication et à l'entretien de l'outillage

- Appliquer des techniques de fabrication d'outils de taille de pierre.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 Définition des objectifs opérationnels

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées, conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un programme intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en fonction de comportements ou de situations et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes :

- Un **objectif défini en fonction de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- Un **objectif défini en fonction de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient selon les personnes. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux qui sont *nécessaires* pour l'atteinte d'un objectif de

premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages :

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence :

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à effectuer, ce qui permet l'acquisition d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.

- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante :

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;
- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en fonction d'un comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif :

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève durant l'épreuve permettant de vérifier s'il ou elle a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif :

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes :

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages :
 - une phase d'information ;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement ;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

Module 1 : MÉTIER ET FORMATION

Code : 473211

Durée : 15 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour **se situer au regard du métier et de la démarche de formation**, en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

PRÉCISIONS

- Connaître la réalité de la spécialité et les possibilités d'entrepreneuriat qu'il offre.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

Phase 1 : Information sur le métier

- S'informer sur le marché du travail en taille de pierre : milieux de travail (types d'entreprises, produits), perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation, présence des femmes dans le métier, sélection des candidates ou des candidats.
- S'informer sur la nature et les exigences de l'emploi : tâches, conditions de travail, critères d'évaluation, droits et responsabilités des travailleurs et travailleuses.
- Recueillir ces renseignements au cours de visites, d'entrevues, dans des documents, etc.
- Envisager la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.
- Présenter les données recueillies au cours d'une rencontre de groupe, discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.

Phase 2 : Information sur la formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes et connaissances nécessaires pour exercer le métier.
- S'informer sur le projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter de la pertinence du programme d'études par rapport à la situation de travail de la tailleuse ou du tailleur de pierre.
- Faire part de ses premières réactions par rapport au métier et à la formation.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE SITUATION (suite)**

Phase 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

- Rédiger un rapport dans lequel on doit :
 - préciser ses goûts, ses aptitudes et son intérêt pour la taille de pierre;
 - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et ses champs d'intérêt.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre les élèves et favoriser l'expression de toutes et de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Organiser des visites d'entreprises représentatives du milieu de travail en taille de pierre.
- Assurer l'accès à la documentation pertinente : information sur le métier, programmes de formation, guides, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- Phase 1 :**
- Recueille des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprime convenablement sa perception du métier au cours d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.
- Phase 2 :**
- Donne son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Fait un examen sérieux des documents déposés.
 - Écoute attentivement les explications.
 - Explique convenablement sa perception du programme de formation au cours d'une rencontre de groupe.
 - Exprime clairement ses réactions.
- Phase 3 :**
- Rédige un rapport contenant :
 - une présentation sommaire de ses goûts, de ses champs d'intérêt, de ses aptitudes et de ses qualités personnelles;
 - des explications sur son orientation professionnelle en faisant, de façon explicite, les liens demandés;
 - une justification de sa décision quant à poursuivre ou non le programme d'études.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGE NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'entreprendre les activités de chacune des phases :

1. Être réceptive ou réceptif à l'information relative au métier et à la formation.
2. Avoir le souci de partager sa perception du métier avec les autres personnes du groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information sur le métier) :

3. Repérer les renseignements.
4. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.
5. Distinguer entre tâche et poste de travail.
6. Donner le sens de qualification requise au seuil d'entrée sur le marché du travail.
7. Expliquer les principales règles permettant de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Information sur la formation et engagement dans la démarche) :

8. Distinguer les habiletés des aptitudes et des connaissances nécessaires pour exercer un métier.
9. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Évaluation et confirmation de son orientation):

10. Distinguer les goûts des aptitudes et des champs d'intérêt.
11. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant une orientation professionnelle.

Module 2 : APPLICATION DE TECHNIQUES DE DESSIN

Code : 473234

Durée : 60 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des techniques de dessin** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel consistant à tracer et à coter des vues, des coupes et des perspectives d'ensembles architecturaux en pierre.
- À partir d'un plan d'architecte.
- À l'aide des instruments de dessin.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des normes et des conventions du dessin.
- Précision des tracés.
- Respect des techniques de présentation pour les projections, les cotations, les panneaux de joints, la mise en page et les perspectives.
- Propreté du dessin.
- Application appropriée de notions de géométrie plane et descriptive.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Dessiner, coter et noter des vues :

- d'élévation;
- de coupe;
- de dessus;
- de dessous.

B. Dessiner des perspectives.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Disposition appropriée des vues.
- Choix des échelles appropriées.
- Respect de la convention de dessin.
- Choix judicieux de la perspective (cavalière, isométrique, etc.).
- Disposition adéquate de la perspective.
- Respect de l'échelle choisie.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

C. Dessiner les projections nécessaires pour tracer des gabarits.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Choix judicieux des projections (orthogonales, frontales, horizontales, de profil).
- Disposition appropriée des projections sur le plan.
- Clarté de la présentation.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à dessiner, à coter et à noter des vues (A) :

1. Décrire les instruments et le matériel de dessin et expliquer leur emploi.
2. Décrire les caractéristiques du papier à dessin.
3. Utiliser les différents systèmes de mesures.
4. Décrire les tracés de base en géométrie.
5. Utiliser la normalisation du dessin.

Avant d'apprendre à dessiner des perspectives (B) :

6. Expliquer les principes de tracés des perspectives.
7. Décrire les principes d'utilisation des proportions.
8. Démontrer le principe qui s'applique au traçage des ombres.

Avant d'apprendre à dessiner les projections nécessaires pour tracer des gabarits (C) :

9. Appliquer des notions de géométrie plane et descriptive.
10. Décrire les principes de décomposition de la taille d'éléments en pierre.

Module 3 : INTERPRÉTATION DE PLANS ET DE DEVIS

Code : 473243

Durée : 45 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **interpréter des plans et des devis** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - d'un jeu de plans d'architecte simples;
 - de devis relatifs à la construction en pierre.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Détermination précise du travail à exécuter.
- Reconnaissance juste des données.
- Précision des calculs.
- Transposition exacte de l'information.
- Association juste des données du devis avec le plan.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- | | |
|---|--|
| A. Distinguer les symboles et les conventions se rapportant à la pierre. | - Distinction juste.
- Association exacte des symboles avec les textes. |
| B. Repérer les sections du devis se rapportant à la pierre. | - Justesse du repérage. |
| C. Établir des rapports entre les cotations du plan et le devis descriptif. | - Exactitude des mesures et de leurs cumuls. |
| D. Reconnaître des détails de construction. | - Association appropriée des cotations avec les détails de construction. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à distinguer les conventions et les symboles se rapportant à la pierre (A) :

1. Connaître les symboles utilisés en dessin d'architecture.
2. Connaître les conventions du dessin technique.
3. Connaître les différentes vues et projections.
4. Expliquer les liens par le tracé entre les différentes vues et projections.

Avant d'apprendre à repérer les sections du devis se rapportant à la pierre (B) :

5. Connaître le principe d'élaboration d'un devis.
6. Connaître les termes techniques concernant la pierre que l'on peut retrouver dans un devis.

Avant d'apprendre à établir des rapports entre les cotations du plan et le devis descriptif (C) :

7. Expliquer le principe de cotation d'un dessin.
8. Connaître les systèmes de mesure (systèmes métrique et impérial).
9. Expliquer le principe de la représentation des détails de construction.
10. Connaître les échelles.

Module 4 : APPLICATION DE TECHNIQUES D'APPAREILLAGE

Code : 473256

Durée : 90 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des techniques d'appareillage** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'un plan ou d'un relevé.
- À l'aide: - d'une épure;
- d'instruments, d'accessoires et de matériau appropriés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Précision de l'épure.
- Utilisation judicieuse de la stéréotomie.
- Proportion appropriée des éléments.
- Respect du calepinage.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Déterminer la position et le sens des joints pour :
- des arcs;
 - des voûtes;
 - des escaliers;
 - des façades.

- B. Remplir le calepin d'appareillage.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des principes d'appareillage.
 - Respect des proportions.
 - Respect du sens des lits.
-
- Utilisation de la terminologie appropriée.
 - Transcription exacte de l'information.
 - Netteté des écritures.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

C. Tracer les épures.

- Optimisation de l'épure.
- Précision des tracés.
- Respect des dimensions.

D. Découper des gabarits.

- Utilisation du matériel approprié.
- Précision des panneaux.
- Identification précise des gabarits.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à déterminer la position et le sens des joints pour :

- **des arcs;**
- **des voûtes;**
- **des escaliers;**
- **des façades (A) :**
 1. Décrire les différents types d'arcs, de voûtes et d'escaliers.
 2. Décrire les différents types d'appareillage.
 3. Reconnaître les styles.

Avant d'apprendre à remplir le calepin d'appareillage (B) :

4. Expliquer le principe de la codification des éléments appareillés.
5. Présenter l'organisation d'un calepin.

Avant d'apprendre à tracer les épures (C) :

6. Décrire les instruments, le matériau et leurs fonctions.
7. Appliquer les notions de géométrie plane et descriptive.

Module 5 : APPLICATION DE NOTIONS DE GÉOLOGIE

Code : 473265

Durée : 75 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des notions de géologie** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - d'échantillons de roches;
 - d'illustrations de roches;
 - de documents audiovisuels.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Pertinence de l'analyse de la nature de la pierre.
- Justesse des explications.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Classifier les pierres.

B. Expliquer l'incidence de la formation géologique sur la qualité de la pierre.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Classification appropriée en fonction :
 - de la texture;
 - de la dureté;
 - du poids;
 - du volume;
 - de la structure;
 - de l'orifice géologique, etc.

- Explication précise de l'incidence de la composition et de la structure des roches sur la qualité de la pierre.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|---|
| C. Expliquer les processus de détérioration de la pierre. | - Explication précise des processus et des principes. |
| D. Reconnaître une formation rocheuse. | - Description précise des structures de la pierre. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à classer les pierres (A) :

1. Reconnaître les composants de la structure de la terre.
2. Reconnaître les principaux composants de la croûte terrestre.
3. Situer les principales régions géologiques du Québec.
4. Décrire les particularités dans la formation de la roche.

Avant d'apprendre à expliquer l'incidence de la formation géologique sur la qualité de la pierre (B) :

5. Décrire les structures et les déformations résultant des mouvements de la croûte terrestre.
6. Décrire les composants chimiques dans la coloration de la pierre.

Avant d'apprendre à expliquer le processus de détérioration de la pierre (C) :

7. Décrire l'influence du phénomène naturel sur les différentes pierres.
8. Expliquer la réaction des agents agressants sur la pierre.

Module 6 : SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Code : 473221

Durée : 15 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer les règles de la santé et de la sécurité au travail** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel sauf pour la manipulation d'objets lourds et de grandes dimensions.
- À partir de mises en situation pratiques caractérisant les risques du métier.
- Avec des produits de la pierre et l'équipement de manutention.
- À l'aide de toute documentation pertinente.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Souci de travailler de façon sécuritaire.
- Respect des techniques permettant de réduire les risques d'accidents.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Aménager un lieu de travail sécuritaire.
- B. Associer des comportements sécuritaires à l'utilisation de machines-outils.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Détermination d'un espace de travail approprié.
- Disposition correcte des :
 - matériaux;
 - fils électriques;
 - boyaux d'air comprimé.
- Solidité et stabilité de l'équipement.
- Reconnaissance exacte des dangers et des risques associés à l'utilisation des machines-outils.
- Explication juste des postures à adopter selon les postes de travail
- Description juste de la tenue vestimentaire appropriée au travail.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Planifier le déplacement sécuritaire d'objets lourds et volumineux.	- Évaluation juste des charges à déplacer. - Détermination des trajets et des endroits de réception appropriés. - Sélection judicieuse des appareils de transport et de manutention.
D. Appliquer des mesures préventives au transport d'objets lourds et volumineux.	- Estimation juste de la charge en fonction des capacités physiques de l'opératrice ou de l'opérateur. - Détermination juste des centres de gravité des charges à transporter. - Gréage des appareils de transport avec les accessoires appropriés. - Installation correcte des accessoires sur les charges. - Respect des techniques de transport : • manuel; • motorisé. - Bonne posture de travail. - Déplacement sans heurt et avec un minimum de manoeuvres.
E. Appliquer des mesures préventives à la manipulation de morceaux de pierre.	- Estimation juste de la charge en fonction des capacités physiques de l'opératrice ou de l'opérateur. - Respect des techniques associées à la manipulation de morceaux de pierre : • déposer; • changer de surface; • tourner; • déplacer; • empiler. - Bonne posture de travail. - Manipulation sans heurt et avec un minimum de manoeuvres.
F. Réagir à des situations d'accident ou d'urgence.	- Évaluation de la gravité de l'accident en fonction des signes et des symptômes. - Respect de l'ordre d'administration des premiers secours. - Prestation de soins appropriés aux signes et aux symptômes observés. - Respect des limites d'intervention. - Promptitude de la communication avec les services d'urgence appropriés.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'entreprendre les apprentissages de ce module :

1. Prendre conscience de son rôle dans la recherche de nouveaux moyens de prévention.

Avant d'apprendre à aménager un lieu de travail sécuritaire (A) :

2. Expliquer les principaux facteurs de risques inhérents à la pratique du métier de tailleuse et de tailleur de pierre.
3. Interpréter des normes relatives à l'aménagement d'un atelier.
4. Analyser les mouvements effectués à un poste de travail.

Avant d'apprendre à associer des comportements sécuritaires à l'utilisation de machines-outils (B) :

5. Reconnaître l'équipement de protection individuelle.
6. Décrire les principes de fonctionnement de machines-outils.
7. Reconnaître l'importance de l'entretien préventif pour la sécurité au travail.

Avant d'apprendre à appliquer des mesures préventives au transport d'objets lourds et volumineux (D) :

8. Analyser des séquences de production.

Avant d'apprendre à réagir à des situations d'accident ou d'urgence (F) :

9. Décrire les principaux éléments d'une trousse de premiers secours ainsi que leur utilité.

Module 7 : UTILISATION DE TECHNIQUES DE LEVAGE ET DE MANUTENTION

Code : 473273

Durée : 45 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **utiliser les techniques de levage et de manutention** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- En équipe.
- D'après une situation donnée.
- À partir d'un plan et d'une épure.
- À l'aide :
 - des outils et de l'équipement appropriés;
 - de l'équipement de sécurité.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation efficace et sécuritaire des outils et de l'équipement.
- Précision dans l'ordre et la présentation des éléments.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Organiser les étapes de la manutention.
- B. Préparer les pierres, les blocs et les tranches.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Évaluation précise des pierres à déplacer :
 - volume;
 - poids;
 - fragilité.
- Préparation appropriée des lieux.
- Interprétation juste du plan.
- Ordre logique des étapes et de l'épure.
- Respect des techniques de levage et de manutention appropriées.
- Utilisation du matériel de levage et de manutention approprié.
- Préparation appropriée des pierres, des blocs et des tranches.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

C. Vérifier les pierres par préassemblage.

- Respect du plan et de l'épure.
- Précision des assemblages.
- Propreté des arêtes.

D. Emballer les pierres.

- Protection efficace des pierres.
- Utilisation correcte du matériel.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à organiser les étapes de la manutention (A) :

1. Expliquer l'importance d'organiser le travail de manutention.

Avant d'apprendre à vérifier les pierres par préassemblage (C) :

2. Décrire les appareillages sur le plan et sur l'épure.

Module 8 : APPLICATION DE CONNAISSANCES LIÉES À L'EXTRACTION DE BLOCS DE PIERRE D'UNE CARRIÈRE

Code : 473282

Durée : 30 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des connaissances liées à l'extraction de blocs de pierre d'une carrière** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'illustrations de pierres.
- À l'aide :
 - de documents audiovisuels;
 - des outils et de l'équipement appropriés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Pertinence des explications.
- Justesse des éléments décrits.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- | | |
|--|---|
| A. Expliquer les méthodes d'extraction de la pierre. | - Caractérisation appropriée des deux méthodes d'exploitation d'une carrière. |
| B. Reconnaître la provenance des pierres. | - Situation précise des différentes carrières. |
| C. Expliquer la nomenclature des blocs. | - Description précise du système de numérotation des blocs.
- Information précise et propre à une carrière sur les dimensions des blocs. |

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

D. Refendre des blocs.

- Description précise de l'outillage et de la technique.
- Ordre logique des étapes.
- Respect des règles de santé et sécurité.
- Distance appropriée entre les trous.
- Précision du dégauchissement.
- Profondeur appropriée des trous.
- Aire de travail propre et rangée.

E. Énumérer les différentes étapes dans le procédé d'extraction de la pierre d'une carrière.

- Description précise des étapes et sous-étapes d'extraction de la pierre.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître la provenance des pierres (B) :

1. Expliquer le type de formation des pierres.

Avant d'apprendre à énumérer les différentes étapes dans le procédé d'extraction de la pierre d'une carrière (E) :

2. Énumérer les fonctions du personnel d'exploitation d'une carrière.

Module 9 : APPLICATION DE TECHNIQUES DE SCIAGE DE LA PIERRE

Code : 473298

Durée : 120 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer les techniques de sciage de la pierre** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - d'une commande;
 - d'une fiche de débit.
- À l'aide :
 - de gabarits;
 - d'outils et d'équipement appropriés.
- En utilisant l'équipement de sécurité.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Précision des coupes.
- Utilisation efficace et sécuritaire des outils et de l'équipement.
- Respect des règles de santé et de sécurité.
- Ordre logique des étapes de travail.
- Propreté de l'aire de travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Scier des tranches dans un bloc marchand.

B. Scier des morceaux dans des tranches.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Utilisation optimale du volume.
- Précision des dimensions.
- Propreté de l'aire de travail.
- Disposition juste des gabarits.
- Respect des dimensions et de l'équerrage.
- Respect du sens des lits.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

C. Scier des tranches de faible épaisseur.

- Manutention appropriée.
- Choix pertinent des tranches en fonction des couleurs.

D. Profiler des éléments à tailler.

- Respect du profil.
- Ordre logique des étapes de profilage.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à scier des tranches dans un bloc marchand (A) :

1. Interpréter une fiche de débit.
2. Différencier les techniques de sciage dans le granit, le marbre et le calcaire.
3. Utiliser les techniques de manutention.

Avant d'apprendre à scier des morceaux dans des tranches (B) :

4. Interpréter une fiche de débit.
5. Appliquer la numérotation des morceaux.
6. Reconnaître les défauts dans les matériaux.

Avant d'apprendre à scier des tranches de faible épaisseur (C) :

7. Énoncer les précautions à prendre dans la manipulation des tranches.
8. Différencier les couleurs et le veinage de la pierre.

Avant d'apprendre à profiler des éléments à tailler (D) :

9. Connaître les principes d'épannelage.
10. Appliquer les principes de manutention et d'ajustage des blocs de pierre.

Module 10 : FAÇONNAGE DE PIERRES MASSIVES

Code : 473307

Durée : 105 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **façonner de la pierre massive** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel à l'aide de l'outillage de taille nécessaire.
- À partir d'un plan et de gabarits.
- À l'aide de pierre.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des étapes de façonnage.
- Utilisation adéquate de l'outillage.
- Respect des consignes de sécurité liées au bardage à la taille des pierres.
- Qualité de la taille.
- Respect des dimensions et des gabarits.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Sélectionner la pierre appropriée.

B. Mettre la pierre en place.

C. Tracer les gabarits.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation correcte des plans.
- Qualité de la pierre.
- Choix approprié des couleurs.
- Respect du sens des lits de la pierre.
- Respect des principes de bardage de la pierre.
- Positionnement adéquat et sécuritaire.
- Respect des équerrages et des dimensions.
- Positionnement des gabarits conforme au plan.
- Précision du tracé.
- Netteté du tracé.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|--|---|
| D. Tailler la pierre | <ul style="list-style-type: none"> - Qualité des étapes de la taille. - Choix approprié de l'outillage. - Respect des traits. - Qualité et régularité des coups d'outils. |
| E. Vérifier le travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Conformité de la pierre avec les gabarits. - Prise des mesures appropriée. - Numérotation appropriée. |
| F. Remplir la fiche de travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Annotation appropriée de tous les éléments de la fiche. |
| G. Emballer la pierre. | <ul style="list-style-type: none"> - Respect des calages. - Protection appropriée. - Qualité de l'arrimage des pierres. |
| H. Nettoyer et ranger l'aire de travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Propreté de l'aire de travail. - Rangement approprié des outils. - Aire de travail libérée de tout obstacle. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à mettre la pierre en place (B) :

1. Décrire les règles de sécurité et l'organisation spatiale de l'atelier.

Avant d'apprendre à tracer les gabarits (C) :

2. Utiliser les termes spécifiques aux gabarits.
3. Distinguer les numérotations des gabarits.

Avant d'apprendre à tailler la pierre (D) :

4. Décrire les différentes étapes de façonnage.
5. Se soucier de l'équipement de protection individuelle.

Avant d'apprendre à emballer la pierre (G) :

6. Déterminer l'ordre de chargement des pierres.

Module 11 : UTILISATION DE TECHNIQUES DE RELEVÉ

Code : 473312

Durée : 30 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **utiliser des techniques de relevé** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel (sauf pour la manipulation des instruments de mesure) consistant à relever des renseignements techniques sur un chantier réel ou fictif.
- À partir de consignes de l'enseignant ou l'enseignante.
- À l'aide :
 - d'instruments de mesure;
 - d'un appareil photographique à développement instantané;
 - de matériel de dessin.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de santé et de sécurité sur le chantier.
- Justesse, exhaustivité et lisibilité des renseignements relevés.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Organiser son travail.

B. Photographier des éléments du chantier.

C. Tracer des esquisses à main levée.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Sélection du matériel approprié quant :
 - aux instruments de mesure;
 - aux vêtements de protection;
 - au matériel de dessin.

- Respect des consignes quant aux prises de vue.

- Conformité des esquisses avec les éléments observés.
- Lisibilité des esquisses.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

D. Prendre et retranscrire des mesures.

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- Utilisation des instruments appropriés.
- Respect des techniques d'utilisation des instruments.
- Justesse des mesures.
- Inscription des mesures aux endroits appropriés:
 - sur les esquisses;
 - dans le carnet de relevé.
- Lisibilité des inscriptions.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à organiser son travail (A) :

1. Expliquer l'importance d'observer les règles de santé et de sécurité sur les chantiers de construction.

Avant d'apprendre à photographier des éléments du chantier (B) :

2. Utiliser un appareil photographique.

Avant d'apprendre à tracer des esquisses à main levée (C) :

3. Utiliser les techniques de dessin à main levée.

Avant d'apprendre à prendre et à retranscrire des mesures (D) :

4. Utiliser la technique de triangulation.
5. Utiliser la technique de repérage par coordonnées sur un papier quadrillé.

Module12 : FAÇONNAGE DE REVÊTEMENTS PELLICULAIRES POUR L'EXTÉRIEUR

Ccode : 473324

Durée : 60 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **façonner du revêtement pelliculaire pour l'extérieur** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de plans de façades.
- À l'aide des outils, de l'équipement et du matériau nécessaires.
- En façonnant les éléments de revêtement de façade désignés.
- En perceant les trous d'ancrage désignés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation efficace et sécuritaire des outils et de l'équipement.
- Régularité des épaisseurs de pierre.
- Choix approprié du système d'ancrage.
- Respect de l'appareillage.
- Respect du positionnement des trous d'ancrage.
- Conformité du travail avec les plans.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Planifier et organiser son travail.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Organisation logique du travail.
- Préparation appropriée des pierres et des lieux.
- Interprétation juste des plans et de l'appareillage.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
B. Préparer les pierres.	- Régularité des épaisseurs. - Précision de l'équerrage. - Respect des dimensions. - Respect du sens des lits. - Choix approprié des couleurs. - Manutention et manipulation sécuritaires des pierres et de l'équipement. - Numérotation appropriée des pierres.
C. Tailler les pierres de revêtement.	- Respect des techniques de taillage. - Respect de l'aspect fini des surfaces.
D. Préassembler des pierres de revêtement.	- Préparation convenable de la surface du sol. - Positionnement exact des éléments. - Raccordement précis des surfaces, des moulures et de l'ornementation.
E. Percer les trous d'ancrage.	- Système d'ancrage approprié. - Repérage précis des trous.
F. Vérifier le travail.	- Conformité du travail avec le gabarit. - Prise des mesures appropriées. - Numérotation appropriée des morceaux.
G. Remplir la fiche de travail.	- Annotation appropriée de tous les éléments de la fiche.
H. Emballer les pierres de revêtement.	- Respect des charges sur la palette. - Protection appropriée des arêtes. - Calage sécuritaire. - Emballage approprié. - Classification par ordre de pose des éléments.
I. Nettoyer et ranger le lieu de travail.	- Propreté de l'aire de travail. - Rangement approprié des outils. - Aire de travail libérée de tout obstacle.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à planifier et à organiser le travail (A) :

1. Connaître le contenu du plan et les éléments de l'appareillage.
2. Expliquer les différentes étapes de taillage des pierres de revêtement.

Avant d'apprendre à préparer les pierres (B) :

3. Connaître le principe d'identification des pierres.
4. Déterminer les dimensions de chaque pierre.
5. Reconnaître le sens des lits.
6. Préciser l'agencement des couleurs.
7. Expliquer les principes sécuritaires de manutention des pierres.

Avant d'apprendre à tailler les pierres de revêtement (C) :

8. Connaître les méthodes de taillage.
9. Expliquer les différents aspects de finition des surfaces.

Avant d'apprendre à percer les trous d'ancrage (E) :

10. Expliquer les différents types d'ancrages.
11. Numéroté correctement les pierres.

Avant d'apprendre à emballer les pierres de revêtement (H) :

12. Connaître les principes de positionnement des pierres de revêtement sur une palette.
13. Manutentionner les pierres de revêtement de façon sécuritaire.
14. Connaître les différents types d'empilage des palettes.
15. Déterminer les poids et les volumes maximums des pierres de revêtement pour la mise sur palette.

Module 13 : APPLICATION DE TECHNIQUES SIMPLES DE FINITION DE SURFACE DE LA PIERRE

Code : 473335

Durée : 75 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des techniques simples de finition de surface de la pierre** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir
 - de consignes;
 - de plans et de devis.
- À l'aide de l'outillage et des machines appropriés.
- Avec différents types de pierres.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de l'ordre des étapes de travail.
- Utilisation correcte des outils et des machines.
- Qualité et propreté de la finition.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- | | |
|---|---|
| A. Donner un aspect de taille à la surface d'une pierre. | - Régularité des aspects de taille.
- Propreté des arêtes. |
| B. Polir manuellement et mécaniquement les surfaces d'une pierre. | - Régularité du poli. |
| C. Flammer une surface. | - Régularité du flamage. |

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

D. Passer une surface au jet de sable.

- Régularité de l'aspect sablé de la surface.

E. Nettoyer les surfaces et ranger le lieu de travail.

- Nettoyage approprié des surfaces polies ou texturées.

- Ordre et propreté du lieu de travail.

- Ordre et propreté du poste à flammer et du jet de sable.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à donner un aspect de taille à la surface d'une pierre (A) :

1. Énumérer les outils et leurs caractéristiques.
2. Décrire les différents aspects de taille.
3. Décomposer les gestes qui se rapportent aux différentes manipulations d'outils.

Avant d'apprendre à polir manuellement et mécaniquement les surfaces d'une pierre (B) :

4. Décrire le fonctionnement d'un polissoir.

Avant d'apprendre à flammer une surface d'une pierre (C) :

5. Expliquer le fonctionnement d'un poste à mélange oxyacétylène.
6. Reconnaître les situations dangereuses et les moyens de prévention durant des travaux de flammage.

Avant de passer une surface au jet de sable (D) :

7. Expliquer le fonctionnement d'une machine à jet de sable.
8. Reconnaître les situations dangereuses et les moyens de prévention durant des travaux au jet de sable.

Module 14 : FAÇONNAGE DE REVÊTEMENTS PELLICULAIRES POUR L'INTÉRIEUR

Code : 473346

Durée : 90 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **façonner du revêtement pelliculaire pour l'intérieur** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir de plans ou d'un relevé.
- À l'aide des outils, de l'équipement et du matériau nécessaires.
- En façonnant les éléments de revêtement d'intérieur désignés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation efficace et sécuritaire des outils et de l'équipement.
- Régularité des épaisseurs de pierre.
- Respect et précision des assemblages.
- Choix du système d'ancrage.
- Respect de l'appareillage.
- Conformité du travail avec les plans.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Planifier et organiser le travail.

B. Préparer les pierres.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Organisation logique du travail.
- Préparation appropriée des pierres et des lieux.
- Interprétation juste des plans et des croquis d'appareillage.
- Épaisseurs appropriées.
- Précision de l'équerrage.
- Respect des dimensions.
- Respect du sens des lits et des veinages.
- Choix approprié des couleurs.
- Numérotation appropriée des pierres.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU	CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE
C. Tailler les pierres de revêtement.	- Respect des techniques de collage des éléments. - Respect des gabarits. - Respect des aspects finis des surfaces.
D. Préassembler les pierres de revêtement.	- Préparation convenable de la surface du sol. - Positionnement exact des éléments. - Raccordement précis des surfaces, des moulures et de l'ornementation.
E. Percer les trous d'ancrage.	- Système d'ancrage approprié. - Repérage précis des trous.
F. Vérifier le travail.	- Conformité du revêtement avec le gabarit. - Prise des mesures appropriées. - Numérotation appropriée des morceaux.
G. Remplir la fiche de travail.	- Annotation appropriée de tous les éléments de la fiche.
H. Nettoyer et ranger le lieu de travail.	- Propreté de l'aire de travail. - Rangement approprié des outils. - Aire de travail libérée de tout obstacle.
I. Emballer les pierres de revêtement.	- Respect des charges et des dimensions pour la mise en palette. - Protection appropriée des arêtes. - Calage sécuritaire. - Cerclage et emballage appropriés. - Classification par ordre d'utilisation. - Manutention appropriée.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à planifier et à organiser le travail (A) :

1. Calculer le poids et la dimension des tranches.
2. Expliquer les différentes étapes de taillage des pierres de revêtement.

Avant d'apprendre à préparer les pierres (B) :

3. Déterminer les dimensions de chaque pierre.
4. Connaître le principe d'identification des pierres.
5. Reconnaître le sens des lits.
6. Déterminer l'agencement des couleurs et des veinages.

Avant d'apprendre à tailler les pierres de revêtement (C) :

7. Connaître les méthodes de taillage.
8. Expliquer les techniques de collage.

Avant d'apprendre à préassembler les pierres de revêtement (D) :

9. Connaître le principe de vérification par préassemblage au sol sur épure.
10. Respecter les principes de raccordement des moulures.
11. Expliquer les principes d'utilisation des colles.
12. Adopter une posture corporelle appropriée à l'ajustage au sol des éléments en pierre.

Avant d'apprendre à percer les trous d'ancrage (E) :

13. Expliquer les différentes méthodes d'ancrage.
14. Connaître les méthodes d'entaillage et de perçage.
15. Énoncer les symboles de marquage.

Avant d'apprendre à emballer les pierres de revêtement (I) :

16. Connaître les principes d'emballage des pierres de revêtement sur une palette.
17. Manutentionner les pierres de revêtement de façon sécuritaire.
18. Déterminer les poids et les volumes maximums des pierres de revêtement pour la mise sur palette.

Module 15 : APPLICATION DE TECHNIQUES COMPLEXES DE FINITION DE SURFACE DE LA PIERRE

Code : 473356

Durée : 90 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des techniques complexes de finition de surface de la pierre** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - de directives;
 - de plans et devis.
- À l'aide de l'outillage et des machines appropriés.
- Avec différents types de pierres.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation correcte des outils, des matériaux et des machines.
- Respect de l'ordre des étapes de travail.
- Qualité et propreté de la finition.
- Précision dans l'exécution du travail.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Polir manuellement des moulures et l'ornementation.
- B. Graver au jet de sable.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect du profil des moulures.
- Régularité et qualité du polissage.
- Respect des étapes de travail.
- Respect des profondeurs de la gravure.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

C. Graver à la main.

- Précision des tracés.
- Respect de la mise en page.
- Respect des proportions.
- Choix approprié du style de lettrage.

D. Appliquer de la feuille d'or.

- Respect des conditions environnementales.
- Utilisation de la technique par mixtion.
- Respect de la finition.
- Régularité de l'application de la feuille d'or.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à polir manuellement des moulures et l'ornementation (A) :

1. Décrire les outils et leur fonction.

Avant d'apprendre à graver au jet de sable (B) :

2. Expliquer les principes de fonctionnement d'une machine à jet de sable.
3. Connaître les principes d'utilisation de la membrane plastique.

Avant d'apprendre à graver à la main (C) :

4. Connaître les tracés de base pour le lettrage sur le granit et le marbre.
5. Retranscrire correctement un texte.

Avant d'apprendre à appliquer de la feuille d'or (D) :

6. Expliquer la technique d'application de la mixtion.
7. Connaître les principes de fabrication et les caractéristiques de la feuille d'or.

Module 16 : FAÇONNAGE DE MEUBLES EN PIERRE

Code : 473367

Durée : 105 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **façonner des meubles en pierre** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - de directives;
 - d'un croquis ou d'un plan.
- À l'aide :
 - de l'outillage et des machines appropriés;
 - du matériau approprié.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect de l'agencement des couleurs.
- Précision des coupes.
- Qualité des collages.
- Propreté de la finition.
- Conformité du travail avec le plan.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préparer le travail.

B. Effectuer les coupes.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des directives.
- Choix judicieux du matériau.
- Préparation appropriée des aires de travail.
- Respect des conventions de dessin.
- Interprétation juste des plans.
- Respect du sens des lits.
- Précision des mesures.
- Propreté des arêtes.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| C. Tailler les pierres. | <ul style="list-style-type: none"> - Propreté des surfaces. - Respect de la netteté des arêtes. - Régularité du poli. - Régularité des aspects de taille. - Respect des profils de moulure. |
| D. Préassembler des éléments. | <ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'ordre de montage. - Repérage précis des goujons, des agrafes et des renforts. - Numérotation appropriée des pierres. |
| E. Assembler les pierres. | <ul style="list-style-type: none"> - Précision des collages. - Solidité de l'ensemble. - Équilibre et stabilité des éléments. |
| F. Vérifier le travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Conformité du meuble avec le gabarit. - Prise des mesures appropriées. |
| G. Remplir la fiche de travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Annotation appropriée de tous les éléments de la fiche. |
| H. Nettoyer et ranger le lieu de travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Propreté de l'aire de travail. - Rangement approprié des outils. - Aire de travail libérée de tout obstacle. |
| I. Emballer les meubles. | <ul style="list-style-type: none"> - Protection des angles et des arêtes. - Calages appropriés. - Solidité du support. - Emballage approprié. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le travail (A) :

1. Expliquer les principes d'utilisation des machines et des outils propres au façonnage de mobilier.

Avant d'apprendre à effectuer les coupes (B) :

2. Connaître le type de pierre à couper.
3. Expliquer le principe d'harmonisation des couleurs.

Avant d'apprendre à préassembler des éléments (D) :

4. Connaître le principe de numérotation des pierres.
5. Expliquer le principe de vérification par préassemblage.

Avant d'apprendre à assembler les pierres (E) :

6. Expliquer les techniques de goujonnage et d'agrafage.
7. Expliquer le principe de collage.
8. Énoncer les principes de calage et de renforcement des meubles.

Module 17 : APPLICATION DE TECHNIQUES DE FABRICATION D'OUTILS DE TAILLE DE PIERRE

Code : 473372

Durée : 30 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **appliquer des techniques de fabrication d'outils de taille de pierre** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir des besoins déterminés par :
 - l'élément à fabriquer;
 - le profil géométrique à obtenir;
 - la dureté des pierres.
- À l'aide de l'outillage approprié.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation adéquate de techniques de fabrication.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- | | |
|--|--|
| A. Expliquer les différentes méthodes de fabrication d'outils. | - Caractérisation appropriée des méthodes de fabrication. |
| B. Profiler des pierres abrasives. | - Reproduction fidèle du profil demandé. |
| C. Forger et affûter un outil. | <ul style="list-style-type: none">- Choix approprié de l'acier.- Précision des dimensions de la pièce.- Respect de la température de forge.- Respect de la technique d'affûtage.- Respect de la dureté de la trempe. |
| D. Construire un chemin de fer. | <ul style="list-style-type: none">- Reproduction fidèle de la forme demandée.- Bon alignement des lames.- Respect de l'angle des lames. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à expliquer les différentes méthodes de fabrication d'outils (A) :

1. Décrire les règles de l'organisation spatiale.

Avant d'apprendre à profiler des pierres abrasives (B) :

2. Énumérer les différents profils de moulure.
3. Distinguer les différents grains de pierre abrasive utilisés.
4. Marier adéquatement les différents outils et machines à profiler.

Avant d'apprendre à forger et affûter un outil (C) :

5. Expliquer les caractéristiques d'un charbon de forge.

Avant d'apprendre à construire un chemin de fer (D):

6. Expliquer les caractéristiques du bois.

Module 18 : FAÇONNAGE DE MANTEAUX DE FOYERS EN PIERRE

Code : 473386

Durée : 90 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **façonner des manteaux de foyers en pierre** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - de directives;
 - d'un croquis ou d'un plan.
- À l'aide :
 - de l'outillage et des machines;
 - du matériau approprié.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des styles.
- Taille précise des morceaux.
- Qualité du fini.
- Propreté du travail.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le travail.
- B. Tailler les éléments d'un foyer.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Interprétation juste des données et des plans.
- Choix judicieux du matériau et des outils.
- Précision du relevé de l'emplacement du foyer.
- Respect des conventions de dessin.
- Utilisation de l'outillage approprié.
- Respect du profil des moulures et des gabarits.
- Respect des techniques de façonnage.
- Repérage des éléments fidèles au dessin.
- Respect des techniques de finition des surfaces.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|---|
| C. Préassembler des éléments d'un foyer. | <ul style="list-style-type: none"> - Préparation convenable de la surface du sol. - Positionnement exact des éléments. - Raccordement précis des surfaces, des moulures et de l'ornementation. |
| D. Assembler les éléments d'un foyer. | <ul style="list-style-type: none"> - Respect des techniques de collage à l'époxy. - Respect des cotations. - Méthode appropriée de travail. - Équilibre et solidité de l'ensemble. |
| E. Vérifier le travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Conformité des éléments avec le gabarit. - Prise des mesures appropriées. - Numérotation appropriée des éléments. |
| F. Remplir la fiche de travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Annotation appropriée de tous les éléments de la fiche. |
| G. Emballer les éléments d'un foyer. | <ul style="list-style-type: none"> - Respect de l'ordre d'installation des éléments. - Calage approprié. - Respect de la protection des éléments fragiles. - Qualité de l'emballage. |
| H. Nettoyer et ranger le lieu de travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Propreté de l'aire de travail. - Rangement approprié des outils. - Aire de travail libérée de tout obstacle. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le travail (A) :

1. Connaître les différents styles de manteaux de foyers.
2. Établir les étapes d'exécution.
3. Connaître les normes relatives aux manteaux de foyers.
4. Reconnaître par la vue et le toucher les défauts ou nuances de couleur dans le matériau pouvant affecter la qualité du travail.

Avant d'apprendre à tailler les éléments d'un foyer (B) :

5. Différencier les couleurs et les sens du veinage de la pierre.
6. Énumérer les différents profils de moulure utilisés.
7. Vérifier la hauteur de la table de travail.

Avant d'apprendre à préassembler des éléments d'un foyer (C) :

8. Connaître les principes d'installation d'un manteau de foyer.
9. Définir les principes d'implantation d'un foyer en vue du préassemblage en atelier.

Avant d'apprendre à emballer les éléments d'un foyer (G) :

10. Manutentionner les éléments de façon sécuritaire.
11. Déterminer le poids et le volume d'encombrement maximums pour la mise sur palette.

Module 19 : REPRODUCTION MANUELLE ET MÉCANIQUE D'ÉLÉMENTS EN PIERRE

Code : 473394

Durée : 60 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **reproduire manuellement et mécaniquement des éléments en pierre** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir d'un élément existant :
 - profil de la moulure;
 - relief de l'ornementation;
 - forme de la sculpture.
- À l'aide de produits de moulage et des outils appropriés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation des techniques de moulage appropriées.
- Relevé précis du profil de la moulure.
- Précision de la mise au point.
- Qualité du relevé et des moulages.
- Utilisation efficace des produits de moulage.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- | | |
|---|---|
| A. Distinguer les différents éléments à reproduire. | - Énumération et description correctes des éléments suivants : <ul style="list-style-type: none">• pierre moulurée;• ornementation;• sculpture. |
| B. Relever les dimensions et la forme d'un élément. | - Précision des dimensions générales et secondaires. <ul style="list-style-type: none">- Respect des courbes.- Qualité des photos. |

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

- | | |
|---|--|
| C. Effectuer le moulage. | <ul style="list-style-type: none"> - Propreté du support. - Application uniforme des produits de moulage. |
| D. Effectuer le démoulage. | <ul style="list-style-type: none"> - Respect des principes de démoulage. - Qualité du négatif. |
| E. Exécuter le positif. | <ul style="list-style-type: none"> - Qualité du remplissage. - Qualité des retouches de finition. |
| F. Utiliser les systèmes de repérage par mise au point. | <ul style="list-style-type: none"> - Choix approprié du système. - Précision du repérage. - Précision du report des points de repérage. |
| G. Vérifier le travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Conformité de la pièce avec l'élément à reproduire. - Prise des mesures appropriées. |
| H. Remplir la fiche de travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Annotation appropriée de tous les éléments de la fiche. |
| I. Nettoyer et ranger l'aire de travail. | <ul style="list-style-type: none"> - Propreté de l'aire de travail. - Rangement approprié des outils. - Aire de travail libérée de tout obstacle. |

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à distinguer les différents éléments à reproduire (A) :

1. Utiliser les termes appropriés et spécifiques aux éléments à reproduire dans l'architecture.

Avant d'apprendre à relever les dimensions et la forme d'un élément (B) :

2. Respecter les angles de prise de vues photographiques.

Avant d'apprendre à effectuer le moulage (C) :

3. Énumérer les matériaux et les produits utilisés pour effectuer une empreinte.

Avant d'apprendre à effectuer le démoulage (D) :

4. Énumérer les risques associés aux opérations du démoulage.

Avant d'apprendre à exécuter le positif (E) :

5. Se soucier de la qualité de reproduction de l'élément à exécuter.

Avant d'apprendre à utiliser les systèmes de repérage par mise au point (F) :

6. Expliquer l'importance du positionnement des points de repérage.
7. Expliquer le procédé de repérage orthonormé.

Module 20 : RESTAURATION ET RÉPARATION EN ATELIER D'ÉLÉMENTS D'OUVRAGES EN PIERRE

Code : 473407

Durée : 105 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer sa compétence, l'élève doit **restaurer et réparer en atelier des éléments d'ouvrages en pierre** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Travail individuel.
- À partir :
 - d'un relevé;
 - de l'état de détérioration d'un élément en pierre.
- À l'aide des outils, des matériaux et de l'équipement appropriés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Utilisation appropriée de l'outillage.
- Respect de l'aspect original.
- Qualité des opérations.
- Utilisation appropriée des produits de restauration.
- Respect des règles de santé et de sécurité.

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître des styles architecturaux.
- B. Estimer le travail à effectuer.
- C. Sélectionner la pierre.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Reconnaissance précise du style architectural.
- Description précise de l'état physique de l'élément.
- Choix judicieux des techniques à utiliser.
- Choix approprié à la pierre d'origine.

**OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU
DE COMPORTEMENT (suite)**

**PRÉCISIONS SUR LE
COMPORTEMENT ATTENDU**

**CRITÈRES PARTICULIERS DE
PERFORMANCE**

D. Façonner, ragréer et patiner la pierre.

- Goujonnage approprié.
- Choix judicieux de la technique de ragréage ou de patine.
- Qualité de la finition.
- Qualité des raccords des éléments neufs aux éléments d'origine.

E. Vérifier le travail.

- Conformité du profil avec le profil d'origine.
- Prise des mesures appropriées.

F. Remplir la fiche de travail.

- Annotation appropriée de tous les éléments de la fiche.

G. Nettoyer et ranger l'aire de travail.

- Propreté de l'aire de travail.
- Rangement approprié des outils.
- Aire de travail libérée de tout obstacle.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître des styles architecturaux (A) :

1. Expliquer les aspects de taille à utiliser.

Avant d'apprendre à estimer le travail à effectuer (B) :

2. Définir les différents types de réparation.
3. Définir les différents types de restauration.

Avant d'apprendre à façonner, à ragréer et à patiner la pierre (D) :

4. Expliquer les principes de raccordement de la pierre.
5. Connaître les principes de goujonnage.

Module 21 : MOYENS DE RECHERCHE D'EMPLOI

Code : 473411

Durée : 15 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour **utiliser des moyens de recherche d'emploi** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Découvrir des employeurs potentiels.
- Rédiger une offre de service et un curriculum vitae.
- Participer à une entrevue de sélection réelle ou simulée.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Recherche d'employeurs potentiels

- Repérer et utiliser différentes sources d'information.
- Établir un plan d'action.
- Recenser les entreprises correspondant à ses champs d'intérêt professionnel et personnel.

PHASE 2 : Offre de service

- Rédiger un curriculum vitae et une lettre de présentation.
- Effectuer des démarches de recherche d'emploi.
- Assurer le suivi des démarches.

PHASE 3 : Participation à une entrevue

- Spécifier ses forces et faiblesses au regard d'une offre d'emploi particulière.
- Participer à une entrevue de sélection.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Faciliter à l'élève l'accès aux différentes sources d'information sur les offres d'emploi et les employeurs : journaux, centres de placement, banques de données, etc.
- S'assurer que l'élève planifie ses démarches.
- Fournir des moyens d'organisation (plan d'action, agenda, etc.) et de communication (curriculum vitae, lettre de présentation, protocole téléphonique, etc.) à utiliser.
- Organiser des simulations d'entrevues de sélection.
- Favoriser les échanges de renseignements entre les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Recueille des données sur différents employeurs.
 - Exprime ses choix relatifs au lieu de travail au regard de ses champs d'intérêt.
- PHASE 2 :
- Présente son curriculum vitae.
 - Effectue des démarches.
 - Assure un suivi.
- PHASE 3 :
- Expose ses points forts au cours d'une entrevue de sélection.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Recherche d'employeurs potentiels) :

1. Cerner l'ensemble des ressources et des moyens facilitant la recherche d'emploi.
2. Faire preuve d'initiative et de dynamisme dans ses recherches.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Offre de service) :

3. Repérer les éléments d'information contenus dans une lettre de présentation et un curriculum vitae.
4. Décrire les étapes d'une démarche de recherche d'emploi.
5. Faire preuve de ténacité et de dynamisme dans ses démarches.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Participation à une entrevue) :

6. Discuter de l'importance de préparer une entrevue.
7. Simuler une entrevue.
8. Faire preuve de tact et de politesse.
9. Mettre ses forces en valeur.

Module 22 : INTÉGRATION AU TRAVAIL

Code : 473426

Durée : 90 heures

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour **s'intégrer au milieu du travail** en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Se familiariser avec le milieu de travail.
- Ajuster ses perceptions à différents points de vue : contexte de travail, pratiques professionnelles, aptitudes, goûts et champs d'intérêt.
- Se préparer à fonctionner dans le milieu de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Préparation au séjour en milieu de travail

- Prendre connaissance de l'information et des modalités relatives au stage.
- Se fixer des critères pour la sélection des entreprises.
- Répertorier des entreprises susceptibles de recevoir des stagiaires.
- Effectuer des démarches pour obtenir une place de stagiaire.

PHASE 2 : Observation et tenue d'activités en milieu de travail

- Observer le contexte de travail : milieu socio-économique (produit, marché), associations professionnelles, structure, équipement, évolution technologique, conditions de travail, relations interpersonnelles, santé et sécurité.
- Observer ou effectuer diverses tâches professionnelles ou participer à leur exécution.
- Rédiger un bref rapport faisant état d'observations sur le contexte de travail et sur les principales tâches effectuées dans l'entreprise.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu de travail

- Relever les aspects du métier qui diffèrent de la formation reçue.
- Discuter de la justesse de sa perception du métier avant et après le stage : milieu de travail, pratiques professionnelles, etc.
- Discuter des conséquences de cette expérience sur le choix d'un futur emploi : aptitudes, goûts et champs d'intérêt.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les moyens qui leur permettent de faire un choix judicieux d'un lieu de stage.
- Maintenir une collaboration étroite entre l'école et l'entreprise.
- Rendre possible l'observation et l'exécution de tâches professionnelles.
- S'assurer de la supervision constante des stagiaires par une personne responsable de l'entreprise.
- Assurer l'encadrement ponctuel de l'élève.
- Intervenir en cas de difficultés ou de problèmes.
- Favoriser les échanges d'opinions entre les élèves ainsi que l'expression de toutes et de tous, particulièrement au moment du choix d'un lieu de stage et au moment de la comparaison des perceptions de départ aux réalités du milieu de travail.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Énumère, en ordre de priorités, trois lieux de stage potentiels qui répondent à ses critères de sélection prédéterminés.
 - Rencontre la représentante ou le représentant de l'entreprise en vue de se faire accepter comme stagiaire.
- PHASE 2 :
- Respecte les directives de l'entreprise en ce qui regarde ses activités de stagiaire, les horaires de travail, etc.
 - Rédige un rapport contenant des données sur au moins cinq des sujets à observer et décrivant les tâches exercées ou observées.
- PHASE 3 :
- Partage son expérience en milieu de travail avec ses condisciples.

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES NÉCESSAIRES POUR ATTEINDRE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Préparation au séjour en milieu de travail) :

1. Décrire les étapes de la planification de la recherche d'un lieu de stage.
2. Énumérer les attitudes nécessaires à la recherche dynamique d'un lieu de stage.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Observation et tenue d'activités en milieu de travail) :

3. Décrire les éléments à consigner en cours de stage.
4. Décrire le comportement à adopter en milieu de travail.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Comparaison des perceptions de départ avec les réalités du milieu de travail) :

5. Énumérer ses aptitudes, ses goûts et ses champs d'intérêt associés au métier.
6. Décrire les exigences du milieu de travail.

Éducation

Québec 

17-0406-01